

Le Petit Journal



Bureaux: rue Confort, 14, à Lyon

Abonnements Lyon et Rhône

TROIS MOIS.... 5 FR.
SIX MOIS..... 9 FR.
UN AN..... 18 FR.

LYONNAIS
UN NUMÉRO: CINQ CENTIMES

Abonnements Départements

TROIS MOIS.... 6 FR.
SIX MOIS..... 12 FR.
UN AN..... 24 FR.

Jeudi 1^{er} Décembre 1870

L'UNITÉ DE COMMANDEMENT

Tours, 29 novembre 1870.

M. de Kératry, arrivé à Tours la matinée, a adressé à M. Gambetta une lettre pour lui donner sa démission de commandant de l'armée de Bretagne.

Cette démission est motivée, sans aucun doute, par le décret suivant:

Le membre du Gouvernement de la défense nationale, ministre de l'Intérieur et de la guerre,

Attendu la nécessité de l'unité dans le commandement des forces militaires destinées à opérer dans l'Ouest,

ARRÊTE :

Art. 1^{er}. — Le général commandant le 21^e corps d'armée est investi du commandement supérieur des forces en campagne, dans cette région, y compris toutes celles provenant du camp de Comblé et commandées par le général de Kératry.

Art. 2. — Le Délégué au département de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret.

Tours, le 26 novembre 1870.

L'AFFAIRE DE DIJON

Tours, 29 novembre 1870.

(Dépêche prussienne).

« Dijon, le 27 novembre 1870.

« Les Garibaldiens, sous le commandement de Menotti, le fils du général Garibaldi, ont attaqué vivement le 26, près de Pasques; ils ont été repoussés par le bataillon d'Unger.

« Ils ont laissé leurs bagages.

« Le 27, le général de Werder a atteint l'arrière-garde de l'ennemi, auquel il a fait subir une perte de trois à quatre cents hommes.

« Nos pertes ont été de 50 hommes. »

Nous prenons ici les Prussiens en flagrant délit de mensonge, et ce n'est pas le seul fait de ce genre que nous ayons à relever aujourd'hui.

Nous avons publié hier la dépêche officielle du chef de l'état-major de l'armée garibaldienne.

Il en résulte que les Prussiens attaqués à Pasques, ouest de Dijon, ont été

obligés de se replier sur cette ville, où ils sont bloqués.

Nous pouvons ajouter que huit Garibaldiens, emportés par leur ardeur à la poursuite des Prussiens, sont entrés dans Dijon; cinq ont pu en sortir, les trois autres sont prisonniers.

Si la victoire avait pu être poussée à fond, Dijon serait maintenant en notre possession.

Il résulte néanmoins de ce fait d'armes, que les Prussiens de l'Est n'ont pu effectuer le mouvement de jonction qu'ils projetaient avec les corps qui opèrent sur la Loire.

L'ACTION DÉCISIVE

En l'absence de documents officiels, il est impossible de rien affirmer.

Il résulte cependant des faits connus, que nous sommes encore dans la période des engagements préliminaires de la grande bataille, lesquels ont pour but, de notre côté, d'assurer la jonction de l'armée de la Loire avec celle de Paris, et du côté des Prussiens de l'empêcher.

Nous allons, à l'aide de renseignements publiés par les journaux de Tours et de dépêches transmises par la télégraphie privée, établir aussi nettement que possible la situation.

La France donne le résumé suivant :

Les derniers renseignements que nous ayons eus par voie privée nous représenteraient l'armée ennemie séparée en cinq corps ou divisions. En les regardant du midi, le premier de ces corps occupait le nord-ouest à l'Aigle (Orne), ou aux environs, et menaçant Lisieux, cherchait à s'emparer de Bonny et de Merquigny; le second plus à l'ouest, à Mamers (Sarthe), menaçait Alençon en même temps qu'il faisait face au camp de Conlie et qu'il tournait le Mans vers la gauche; le troisième descendant par Nogent-le-Rotrou et Mondoubleau (Loir-et-Cher), tournait le Mans vers la droite, et Orléans sur la gauche; le quatrième faisait face au nord d'Orléans par Jauville, Pithiviers, etc.; le cinquième, arrivant de Sens et de Joigny sur Montargis, nous semblait, disions-nous, hier, vouloir s'emparer de Gien pour cerner Orléans sur la droite.

De ces cinq divisions la destinée de la première nous reste complètement inconnue. La seconde, paraît-il, aurait rebroussé chemin à partir de Mamers et se serait confondue avec la troisième, qui se serait étendue sur les confins de la Sarthe jusqu'à St-Calais et Bessé; la quatrième, dont les ailes allaient rejoindre celle de la troisième et celle de la cinquième, descendait jusque sur Vendôme d'un côté et Neuville-sous-Bois de l'autre; la cinquième, enfin, selon nos prévisions, menaçait Gien par l'aile qui était sur notre côté droit, et se rejoignait presque à la quatrième par son aile droite placée à notre gauche.

L'étendue de l'armée prussienne toute entière embrassait donc, de Gien à Nogent-le-Rotrou, une ligne de plus de 20 lieues en ligne droite, de plus de 30 lieues en suivant les circonvallations.

La stratégie prussienne consiste, comme on le voit, dans l'enveloppement de notre armée de la Loire.

Sans qu'il soit bien possible d'indiquer exactement l'ordre dans lequel se sont livrés les combats, voici quels semblent être leurs résultats :

Sur la gauche de notre armée, les Prussiens auraient été délogés de Bessé, de Saint-Calais, de Mondoubleau, de Brou et de Nogent-le-Rotrou, que nous aurions repris.

Il semble que ce serait là, qu'aurait eu lieu notre premier combat livré par le 17^e corps, sous les ordres du général de Sonis. Un beau début pour les soldats et pour leur chef, nommé d'hier !

Les Prussiens auraient été également repoussés de Montoire et de Vendôme, et on prétend qu'il y aurait dans ces localités quelques mille hommes prussiens séparés de l'armée, et cherchant sans résultat à se frayer un passage.

Mais la véritable bataille semble avoir eu lieu à Gien, où l'ennemi serait venu nous attaquer, en essayant de couper notre aile droite. Il aurait été reçu avec une telle impétuosité, qu'abandonnant son premier projet, il se serait précipité sur notre aile gauche.

Nous aurions été moins heureux dans ce nouveau combat, où nous avons été obligés de déployer nos forces sur une étendue beaucoup plus grande que celle occupée par les Prussiens.

Obligés de resserrer sa ligne de bataille et de se concentrer, le général d'Aurelles de Paladine va, dit-on, évacuer Châteaudun, et sans doute les Prussiens y rentreront momentanément.

Mais ce désavantage serait largement compensé par l'abandon de Montargis, dans

lequel, après leur insuccès de Gien, les Prussiens ne peuvent plus tenir.

Il est compensé bien plus encore par le succès obtenu à Sainte-Peraville-la-Colombe, à Artenay, et surtout à Neuville-sous-Bois, où, dit-on, 1,500 zouaves ont culbuté 4,000 Prussiens, se sont emparés de deux pièces de canon, et on fait un assez grand nombre de prisonniers pour que l'on compte parmi eux 27 officiers.

Sans parler d'un autre combat à Aqlis, dans lequel nous aurions eu également l'avantage. Voici quels semblent être les résultats de ces deux dernières journées :

Repris : Montoire, Bessé, Saint-Calais, Mondoubleau, Brou, Nogent-le-Rotrou à notre gauche, Montargis à notre droite.

Perdu Châteaudun.

On regarde une grande bataille comme imminente; elle se livrera, croit-on, aux environs de Pithiviers et d'Etampes.

Tours, 29 novembre 1870.

Quelques engagements assez vifs ont eu lieu hier sur le front de l'armée de la Loire, entre Montargis et Pithiviers.

L'ennemi a été successivement repoussé avec des pertes sensibles.

De nombreux prisonniers et un canon sont restés entre nos mains.

Les combats ont duré depuis huit heures du matin jusqu'à sept heures du soir.

Tours, 29 novembre 1870.

(Dépêches prussiennes).

« Dans des combats de reconnaissance devant Orléans, deux brigades du 10^e corps prussien ont rencontré, le 25 novembre, le 20^e corps français marchant en avant.

« Les Français ont évacué Ladon et Mézières avec pertes. Nous avons fait 146 prisonniers; nos pertes sont de 200 hommes.

« Le 26 novembre, plusieurs compagnies françaises ont attaqué le 10^e corps prussien et ont été repoussés. Nous avons fait des prisonniers, parmi lesquels un général.

« NOTA BENE. — Il est inexact que nous ayons évacué Ladon et Mézières. »

« Dans la forêt d'Orléans, notre ligne était, le 24 novembre, à 45 kilomètres en arrière de ces points que nous avons pris le 26. »

Feuilleton du PETIT JOURNAL

LES DEUX CORBEAUX

XIII

— C'était à moi qu'on voulait parler, reprit Gabrielle.

— A vous ? s'écrièrent-elles de plus en plus étonnées. Et quel était cet envoyé ?

— C'était un laquais, répondit la jeune fille avec une amère fierté. Il a exécuté les ordres de son maître; c'est bien, c'est son devoir.

Elle passa son mouchoir sur ses yeux, et reprit d'une voix brève :

— Cet homme est entré, il s'est assis là, il m'a dit, en regardant autour de lui d'un air insolent : « Où sont vos tantes, vos cousines; ces femmes avec qui vous vivez ? » Et comme j'ai répondu que vous étiez sorties, il a ajouté : « Tant pis ! J'ai à vous parler, et je n'aurais pas été fâché qu'elles fussent présentes. Depuis tantôt deux mois, M. le chevalier de Créoulx vient ici tous les jours, vous ne pouvez pas le nier, je l'ai vu. M. le baron de Créoulx, son grand-père, fâché de ces visites, a sollicité une lettre de cachet en vertu de laquelle M. le chevalier a été arrêté ce matin. Quant à vous, ma mignonne, M. le baron, au service duquel j'ai l'honneur d'être, m'envoie pour vous faire savoir ses intentions... »

Un grand coup frappé à la porte coupa la parole à Gabrielle.

— C'est cet homme qui revient, s'écria-t-elle; sans doute il va répéter devant vous ses abominables menaces !...

Elle se réfugia tremblante au fond de la chambre.

Véronique alla tranquillement ouvrir la porte, tandis que Suzanne, qui n'avait pas compris grand-chose à tout cela, disait :

— Ne craignez rien, mon enfant ! Vrai Dieu ! nous allons voir de quoi on ose vous menacer !

Le personnage qui entra était un grand drôle portant livrée; il avait l'air insolent et bête d'un laquais de bonne maison.

— Voyons un peu, commères, s'il y aura moyen de s'entendre avec vous, dit-il d'un ton de bonhomie et en s'asseyant en face des Corbeaux; tantôt cette petite m'a presque jeté à la porte. Je ne lui ai pourtant rien dit de trop décousu... »

— Voyons, que vous voulez-vous ? interrompit Suzanne avec cet accent sec et cassé qui lui était particulier.

— D'abord, ce n'est pas de mon chef que je viens; c'est par ordre de M. le baron de Créoulx. Il m'a envoyé

ici pour m'informer de la vie que menait M. le chevalier, son petit-fils, et je lui ai fidèlement rapporté ce qui se passe. D'après cela, M. le baron a tout de suite compris d'où venait la rébellion de M. le chevalier à ses volontés; et il m'a ordonné de venir vous trouver pour vous dire ses intentions. Je le sers depuis cinq ans...

— Après, après, interrompit encore Suzanne; nous n'avons pas besoin de vos certificats, venons au fait. Que nous veut M. le baron ?

— Il veut que cette petite quitte le pays et ne revoie jamais monsieur son petit-fils; sinon il la fera enfermer aux filles du Bon-Pasteur. Comme monseigneur sait qu'il faut de l'argent pour voyager, il m'a chargé pour elle d'une cinquantaine d'écus; les voici. Vous voyez qu'il n'y a pas de quoi jeter les hauts cris.

Gabrielle s'était rapprochée, le regard animé, la rougeur au front; elle ne pleurait plus.

Nous avons publié en entier cette dépêche telle qu'elle nous est transmise par l'agence Havas.

Le nota bene s'y trouve.

Ladon et Mézières, que nous n'avons pas évacués, contrairement à l'affirmation prussienne, sont à 15 kilomètres est de Montargis.

Cette observation n'est pas la seule qu'il importe de faire sur cette dépêche.

Et d'abord elle attribue la victoire aux Prussiens, alors qu'il est certain qu'aux dates citées nous avons eu l'avantage.

Ainsi le 24 a été livré le combat de Neuville-au-Bois, nord de la forêt d'Orléans, sur lequel voici la relation de l'*Impartial du Loiret* :

Hier matin, 24 novembre, a eu lieu à Neuville un petit combat victorieux pour nos armes, et qui est sans doute le prélude d'affaires plus importantes.

Avant 7 heures du matin, 4 ou 5,000 Prussiens ont attaqué vivement Neuville et bombardé le gros des maisons pendant deux heures.

En même temps, l'infanterie ennemie dirigeait sur nos troupes un feu très-nourri. Celles-ci, malgré leur petit nombre, — elles n'étaient que 1,500 environ, avec six petits canons de montagne, — se portèrent énergiquement en avant.

A dix heures, elles avaient délogé toutes les forces prussiennes et occupaient toutes leurs positions.

L'élan de nos soldats a été admirable : le 29e de marche s'est brillamment distingué. L'ennemi a dû se retirer sur Montigny et sur Aschères.

Neuville a beaucoup souffert. Presque tous les quartiers sont atteints. Nos pertes en hommes sont peu considérables : elles ne dépassent pas 4 morts et dix blessés. L'ennemi a un grand nombre d'hommes hors de combat, et a laissé environ 80 prisonniers entre nos mains. Une ambulance a été établie aussitôt dans l'église de Neuville, où l'on a recueilli beaucoup de blessés prussiens.

Hier soir, on a amené à Orléans des prisonniers, des casques et des fusils.

Le reste de la dépêche doit être tout aussi exact, car il n'y a ni désignation de lieu ni indication d'effectif.

Nous restons donc avec la certitude d'une victoire à l'aile droite de l'armée de la Loire, à Montargis, et un échec à l'aile gauche.

Mais, répétons-le, ce ne sont encore là que les préliminaires de la grande et décisive bataille.

DANS L'OUEST

Rouen, 28 novembre 1870.

On affirme qu'Amiens a été occupé ce matin par 70,000 Prussiens.

La bataille a recommencé aujourd'hui.

— Eh bien ! dit-elle en se tournant vers les Corbeaux ; vous entendez !

— Est-ce tout ce que vous aviez à dire ? demanda Suzanne en se tournant vers l'envoyé.

— Non, je veux de mon chef vous faire une proposition, répondit d'un air protecteur et empressé ; toute cette histoire peut finir autrement. Il m'est venu une idée. Cette petite mignonne-là me plaît infiniment. Cordieu ! je suis un brave garçon et j'ai des économies ; que veut M. le baron ? ôter cette chimère de la tête de son petit-fils. Eh bien ! ce sera fait, si j'épouse la maîtresse de M. le chevalier...

A ce mot, Suzanne se redressa avec un geste inexprimable d'indignation et de grandeur, son vieux visage prit une expression singulière de hauteur et d'indignation :

— Hors d'ici, faquin, dit-elle en montrant la porte, hors d'ici ! Tu viens

DANS L'AISNE

Tours, 29 novembre 1870.

(Dépêche prussienne).

Versailles, 27 novembre 1870.

La Fère (Aisne) a capitulé. Le bombardement a duré deux jours. Il y a 1000 prisonniers ; 70 canons ont été pris.

DERNIÈRES NOUVELLES

Le *Journal de Genève* publie la dépêche suivante :

« Berlin, 29 novembre, 6 h. du soir.

« (Officiel). — Un télégramme du roi Guillaume à la reine Augusta, en date du 28, annonce que les pertes de l'ennemi dans le combat du 27, devant Amiens, ont été de quelques milliers d'hommes, tués et blessés, et de 700 prisonniers.

« Un drapeau de la garde nationale est tombé entre nos mains.

« Amiens a été occupé hier par le général Goben.

« Une autre dépêche de Versailles, du 28 novembre, annonce que le prince Frédéric-Charles mande que le 10^e corps, attaqué le 28 par des forces supérieures, s'est concentré près de Beaune-la-Rollande, et s'est maintenu victorieusement dans cette position.

« Il a été appuyé dans l'après-midi par la 8^e division d'infanterie et la 1^{re} division de cavalerie. Le prince assistait au combat.

« Nos pertes ont été d'environ 1,000 hommes. Celles de l'ennemi ont été très-considérables. Plusieurs centaines de prisonniers sont tombés entre nos mains.

« Le combat a fini après cinq heures du soir. »

Beaune-la-Rollande (Loiret) est au nord de la forêt d'Orléans, à mi-chemin entre Montargis et Pithiviers.

La dépêche que l'on vient de lire n'est pas encore décisive. Elle est de source prussienne, et l'on peut en induire que l'affaire est restée sans résultat, tout en ayant été très chaude. La structure de cette dépêche nous fait même penser que les Prussiens ont eu le dessous.

Des deux côtés les efforts les plus sérieux sont soutenus vigoureusement.

C'est, en effet, le sort des deux nations qui va se décider.

d'insulter mademoiselle Gabrielle de Lescale ; je te défends de jamais reparaitre en sa présence ! Hors d'ici, te dis-je !

Le laquais obéit sans réplique à cet ordre impérieux ; le nom de Lescale, cette colère hautaine comme celle d'une grande dame, l'avaient jeté dans une extrême confusion. Il s'en alla à reculons en faisant la révérence. Gabrielle s'assit en cachant son visage de ses mains.

— Voilà pourquoi vous pleuriez, mon enfant ? dit Suzanne ; mais je ne comprends pas de quoi vous nous demandiez pardon.

La jeune fille lui prit les mains et répondit d'une voix profondément émue :

— Je vous ai demandé pardon, parce que, dans ce que vient de dire cet homme, il y a quelque chose de vrai ; j'aime M. le chevalier et il m'aime aussi...

LA QUESTION D'ORIENT.

Le *Times* du 29 novembre publie la réponse de l'Angleterre à la seconde note du prince Gortschakoff.

Cette réponse est ferme.

Le ministère britannique ne se laissera pas égarer par l'espérance d'une conférence.

L'attitude de l'Angleterre est bien définie. L'Angleterre désire la paix ; mais il faut que le prince Gortschakoff retire sa première note.

Le *Morning-Post* attribue la démarche de la Prusse, relative à une conférence, aux efforts de M. Odo Russell, appuyés par le prince royal.

LE SIÈGE DE PARIS

Une reconnaissance

J'ai raconté, il y a quatre jours, l'expédition entreprise par quelques éclaireurs qui avaient passé la nuit en reconnaissance dans le château de Béarn, à Saint-Cloud.

Le jour suivant, dix-sept hommes de bonne volonté ont voulu de nouveau tenter l'aventure.

Partis de Paris le 11, dans l'après-midi, ils ont jusqu'au lendemain fouillé tous les plis et replis du territoire compris entre Saint-Cloud, Garches, Montretout et les villages environnants.

Les Prussiens avaient sur tous ces points des postes dissimulés et des vedettes avancées : les volontaires ont minutieusement reconnu toutes les positions, tué deux sentinelles, constaté tous les dégâts commis dans la contrée et recueilli des rares habitants restés chez eux tous les renseignements utiles à communiquer au retour.

Après vingt-quatre heures de cette périlleuse exploration, dix-sept hommes de la petite troupe, las et affamés, ont repris le chemin du rempart et sont arrivés à bon port.

Mais les quatre autres se sentant encore dispos après un frugal repas, dont le menu était livré à la Providence, car ils n'avaient emporté aucune provision, se sont proposés de continuer la reconnaissance.

Ils se sont donc remis en quête entourés à distance de gardes ennemies ; ils ont d'abord, deux par deux, suivi en rampant les berges escarpées du chemin de fer, franchi les ponts, escaladés les murs, fouillé les maisons désertes ou peuplées et dépassé ainsi, sans le savoir, la première ligne des sentinelles.

Alors, tenant un conseil, ils n'ont rien trouvé de mieux à faire pour sortir de ce mauvais pas que de traverser la seconde ligne.

Un singulier bruit les guidait en les intriguant fort, c'était comme un chant léger d'alouette ; mais, à un moment donné, cet appel avait été accompagné d'un mot à con-

sonnance allemande ; ils ont découvert que c'était le mode de communication discrète des vedettes.

Il fallut redoubler de précaution pour tout voir sans être aperçu ; les quatre éclaireurs se tirèrent habilement et surtout heureusement de cette équipée.

Ils purent successivement aller ainsi de poste en poste examiner, pour ainsi dire sous le nez, les Prussiens répartis sur les divers points, s'assurer de leur nombre et de leurs positions, et prendre à ce sujet des notes précises.

Cependant, le plus difficile restait à faire, il fallait revenir, et, malgré le mauvais temps, il fallait grand jour.

Les manœuvres pour rentrer à Paris avant la fermeture des portes réussirent à souhait jusqu'à trois heures de l'après-midi.

A ce moment, ils se trouvèrent sur la berge de la Seine, au bas des jardins en terrasse du château de Béarn, et ils n'avaient qu'à suivre la route pour regagner sans encombre le point de départ.

Mais ils tenaient à signaler leur reconnaissance par quelques-uns de ces coups que l'on peut à juste titre qualifier également d'action d'éclat ou de folie.

Ils voulaient aussi se renseigner sur l'occupation du château.

Pour atteindre ce double but, ils se cachèrent silencieusement dans les massifs ; mais, depuis une heure, l'ennemi tirait abondamment de droite et de gauche, à une distance de cent mètres environ, et il devenait difficile de quitter le dessous des arbres sans se mettre en vue.

Une résolution, de l'audace la plus insensée fut alors adoptée : les quatre hommes se découvrirent complètement et marchèrent sur le château en ligne droite, traversant la pelouse et les allées.

Arrivé au perron, leur chef se souvint que, lors de la première visite nocturne, il avait trouvé sur un dressoir un magnifique service de porcelaine détruit seulement à moitié.

La fantaisie lui vint alors, hautement partagée, que chacun emportât, comme souvenir de l'expédition, une des belles assiettes laissées intactes.

Ils entrèrent donc dans la salle à manger, se saisirent de leur trophée, qu'ils tiennent à la disposition du propriétaire, et, ne sachant plus quel trait de la fin donner pour bouquet à leur bravade, ils prirent une carte de visite sur laquelle ils écrivirent ceci :

A S. M. le roi Guillaume,

G. de Laleu, capitaine,

Biadelli,

De Cuvillon,

De la Vingtrie.

Le 13 novembre, à 4 heures 2 minutes.

Et, arrachant une pointe à un treillage, ils clouèrent cette impertinente inscription avec le pommeau d'un revolver, au beau milieu de la porte, à l'extérieur.

Puis enfin, pour couronner l'œuvre, nos quatre vaillants insensés n'imaginèrent rien de mieux que de franchir en bon ordre et au pas de route la distance qui les séparait de la Seine, et sur laquelle tombaient de fréquents projectiles.

— Est-il possible ! s'écrièrent les Corbeaux avec un grand étonnement.

— Oui, nous nous sommes aimés, reprit la jeune fille avec plus de calme ; nous nous sommes aimés sans le savoir, sans songer à ce qu'il pouvait nous en arriver... A présent, je vois... je comprends... Il faut que cet amour finisse... Je veux entrer dans un couvent... on me recevra sans dot comme sœur converse... Oh ! misé Suzanne, misé Véronique, je n'oublierai jamais vos bontés ! Je prierai Dieu pour vous tous les jours... Vous seules m'avez fait du bien en ce monde ! M. de Créoulx obéira, il le faut... autrement il resterait dans sa prison... Qu'il soit heureux, mon Dieu ! moi, je m'en vais, je m'en vais... Que ferais-je dans le monde où les méchantes gens me méprisent et m'insultent ? Demain, vous me ramèneriez à la Visitation... et vous ferez savoir à M. le baron que je ne reverrai jamais M. de Créoulx, que je suis comme morte ; que je suis religieuse !...

Ce désespoir, cette fierté d'âme, ces résolutions touchèrent au cœur les deux vieilles femmes ; pour la première fois depuis bien des années les larmes leur vinrent aux yeux.

— Ma fille, s'écria Suzanne avec une subite détermination, laisse-nous faire ! On t'a insultée, tu auras réparation ! M. le chevalier est prisonnier, bientôt il sera libre ! Demain, je pars avec ma sœur pour le château de Créoulx.

M^{me} CHARLES REYBAUD.

La suite à demain.

Société d'enseignement professionnel du Rhône. — Le conseil d'administration croit devoir prévenir qu'en l'absence d'un grand nombre de sociétaires, l'assemblée générale qui avait ordinairement lieu à cette époque, est renvoyée pour quelque temps.

Un avis ultérieur fera connaître la date de cette réunion.

Il était expressément convenu qu'on ne ralentirait la marche ni ne retournerait la tête sous aucun prétexte, à moins que l'un des compagnons étant atteint il ne devint nécessaire de l'emporter.

Cette étrange évolution fut couronnée d'un plein succès, un grand nombre de balles passèrent au-dessus de leurs têtes, assez près cependant pour leur démontrer qu'ils avaient été signalés et visés; à chaque pas le danger augmentait, et si l'ennemi avait résolu d'entreprendre une poursuite à outrance, ou si une pièce de campagne se fût mise de la partie, pas un des vaillants éclaireurs ne serait sorti vivant de cette entreprise.

Mais la fortune protégeait ces audacieux, et, à cinq heures du soir, après quarante-deux heures d'absence, ils rendaient compte de leur expédition à l'amiral Fleuriot de Langle, lui donnant de précieuses et très-exactes inductions sur l'état et la distribution des forces ennemies dans les environs de St-Cloud et de Montretout.

L'amiral les a hautement félicités, et grondés tout bas de leur imprudence excessive, et ils ont pu rassurer leurs nombreux amis, qui, depuis vingt-quatre heures, les croyaient morts pour le moins, certains que des gaillards de cette humeur ne pouvaient s'être laissés ni surprendre ni prendre.

Thomas GRIMM.

(Petit Journal (édit. de Paris), 17 nov.)

BULLETIN DE LA GUERRE

PROCLAMATION

DE M. GAMBETTA A L'ARMÉE DU MANS.
Le Mans, 24 novembre, 11 h. soir.

Soldats,
Après trois jours entiers passés au milieu de vous à m'enquérir de tous vos besoins, à organiser et à recomposer toutes vos forces, je pars avec la certitude que vous allez marcher à une revanche.

Les derniers événements vous ont été contraires parce que vous étiez disséminés et trop peu nombreux. Je vous laisse ralliés et renforcés.

Vous avez à votre tête des chefs énergiques, dévoués, aussi sages qu'intrépides. Il faut leur obéir aveuglément. Ils vous conduisent au succès. Sans cesse préoccupés de vous, ils ont en retour le droit d'exiger l'ordre, la discipline, la sobriété, la bravoure, vertus républicaines dont ils vous donnent tous les jours l'exemple.

Voire vie est rude, pleine de hasards et de sacrifices; mais songez que vous vous battez pour sauver à la fois la France et la République, désormais indissolublement liées dans la bonne comme dans la mauvaise fortune.

Et cette noble pensée vous possède et vous domine, ni les périls, ni la mort ne vous paraîtront redoutables; car qui de vous désirerait conserver une vie désormais déshonorée par l'abaissement de la patrie?

Vous n'êtes pas inférieurs à vos frères d'armes de l'armée de la Loire; vous êtes enfants d'une même mère, vous lui devez tout; et vous défendez sur la Sarthe une position aussi précieuse pour l'avenir de la France que les rives de la Loire; vous concourez enfin à ce glorieux mouvement de la France vers sa capitale; vous ne voudrez pas perdre plus longtemps du terrain, car chaque pied du sol que vous abandonnez, c'est un jour de plus de cruelles angoisses que vous infligerez aux assiégés. Prêtez-vous donc le serment les uns aux autres, comme nos pères, de ne plus reculer, et de marcher tous d'un pas égal à la délivrance de la France, afin qu'il soit dit de vous comme de vos aînés: ils ont bien mérité de la Patrie et de la République!

Vive la France! vive la République une et indivisible!

Le membre du gouvernement, ministre de l'intérieur et de la guerre,
Signé : GAMBETTA.

La bonne foi prussienne

Berlin, 23 novembre.

300 wagons ont été expédiés à Paris pour servir à ravitailler cette ville dans le cas de sa prochaine reddition, et 200 autres ne tarderont pas à les suivre.

Contrairement à la convention de Genève, les 9e et 11e hôpitaux militaires bavarois ont été pillés par les Français à Orléans et dans les environs de cette ville. Les wagons, chevaux et attelages ont été saisis, et on a renvoyé les infirmiers à Genève, d'où ils sont revenus à Munich.

(Il est possible que 300 wagons aient été

envoyés d'Allemagne sous Paris et qu'on en attend 200 autres; mais ces wagons, au lieu d'être destinés à fournir des vivres à Paris qui ne songe pas à se rendre, sont évidemment appelés à transporter en Allemagne les montres, brosses à dents, jouets d'enfant, pendules et autres objets volés, comme il s'en trouve dans les fourgons et voitures capturées par nos troupes à Vernon. Quant aux plaintes de la dépêche prussienne sur la violation de la convention de Genève par nos troupes à Orléans, on sait ce qu'elles valent. Cette convention n'a jamais été violée que par les Allemands.)

Parmi les hasards singuliers de la guerre, on ignore celui que courut un sergent de chasseurs au combat de Chevilly. Pendant qu'il la mettait en joue, son arme avait éprouvé un choc violent dont il avait voulu se rendre compte. Le premier coup d'œil ne lui avait annoncé aucune avarie, mais le mécanisme lui semblait atteint et ne jouait plus avec facilité. Il lui fallut porter son arme à l'atelier de réparation où l'on constata qu'une balle prussienne était venue se loger dans le canon.

Au siège de Rome, en 1849, un hasard semblable avait mis momentanément hors de service une pièce de siège. Un boulet ennemi était venu s'engager dans l'âme, au fond de laquelle la charge se trouvait déjà.

Nous nous empressons d'annoncer une bonne fortune pour nos lecteurs. M. Gustave Nadaud, l'auteur des chants patriotiques et des chansons que tout le monde connaît, nous a apporté une très-intéressante série d'épisodes de la campagne de 1870.

M. Nadaud est attaché à la 1re ambulance lyonnaise; il a fait dans les Vosges un service très-pénible et éminemment utile; il en a rapporté des récits nombreux, les uns dramatiques, d'autres touchants, ceux-ci lamentables, ceux-là héroïques, quelques-uns amusants.

C'est la guerre vue en détail, avec ses misères, ses audaces, son héroïsme, ses terreurs, ses souffrances, ses dévouements et ses grandeurs.

Sous ce titre :

NOTES D'UN INFIRMIER

nous commencerons très-incessamment les récits de notre éminent collaborateur.

NOUVELLES DE LYON.

Préfecture du Rhône.

Le préfet du Rhône,

Vu les pouvoirs qui lui ont été conférés par le Gouvernement de la défense nationale, en date du 28 septembre et du 2 octobre;

Attendu qu'en exposant, sans informations suffisantes, devant les chefs de bataillon de la garde nationale réunis pour l'entendre, des faits faux, de nature à semer dans la garde nationale et dans la population tout entière, le soupçon et la défiance à l'égard des autorités républicaines, M. Alexandre a compromis l'ordre qu'il était chargé de maintenir et manqué ainsi à son devoir;

Attendu que ces faits, controuvés et même absurdes, recueillis par les journaux les plus notoirement hostiles au gouvernement républicain, ont reçu de la bouche de M. Alexandre une consécration dangereuse, et réclament par conséquent une rectification décisive;

Attendu qu'en présence des efforts constants et connus de l'autorité pour pourvoir à un armement convenable de la garde nationale, et à la veille d'un succès complet, il est absurde et même odieux de faire croire que l'autorité s'oppose en quoi que ce soit à cet armement;

Attendu, d'ailleurs, qu'en maintes circonstances M. Alexandre a excédé les limites de ses attributions et montré qu'il ne

comprenait pas suffisamment les devoirs de sa charge,

Arrête :

Art. 1er. — M. Alexandre est révoqué de ses fonctions de général des gardes nationales du département du Rhône.

Art. 2. — M. le secrétaire général de la préfecture du Rhône est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Lyon, le 29 novembre 1870.

Le préfet du Rhône, commissaire extraordinaire du gouvernement,

P. CHALLEMEL-LACOUR.

Dans sa séance de mardi soir, le Conseil municipal a pris les arrêtés et a voté les crédits ci-après :

1° A l'avenir, les comptes-rendus des séances du Conseil municipal que publient les journaux, devront porter la signature du secrétaire-rédacteur de ce Conseil.

Tous autres comptes-rendus publiés, le seront sous la responsabilité entière des journaux.

Cette mesure a été prise pour empêcher le renouvellement d'erreurs graves qui se sont glissées dans les dernières publications.

2° Le Conseil a décidé que la ferme du pesage et du mesurage des combustibles, dans le deuxième arrondissement, serait mis prochainement en adjudication.

3° Un nouveau crédit de 200,000 fr. a été voté pour la continuation des travaux de défense de la ville.

En outre, 60,000 fr. sont alloués pour la construction d'une redoute au village d'Ecully.

4° Des fusils de fabrication anglaise, système Enfields, vont être délivrés en nombre considérable à la ville par le Gouvernement.

Les fusils précédemment acquis par la municipalité et pour lesquels elle a voté, en deux fois, la somme de 890,000 fr. en chiffre rond, demeurent, en conséquence, à sa charge; mais elle pourra rentrer dans tout ou partie de cette somme en revendant à d'autres administrations, municipales ou départementales, l'excédant probable de son armement.

4° Le Conseil a voté un crédit de 185,000 fr. pour l'achat de 40,000 obus.

5° Le Conseil a décidé que sur les huit tirailleurs (engin spécial d'invention lyonnaise) qui ont été livrés à la ville, il en serait envoyé deux pour compléter l'artillerie du bataillon des volontaires de l'Égalité de Marseille, lequel se trouve déjà devant l'ennemi.

Environ cinquante tout jeunes gens, conduits par un prêtre, ont traversé hier Lyon, se rendant à la gare de Perrache.

Ce sont de jeunes détenus du pénitencier civil de l'Abbaye de Cléaux que les Prussiens ont délogé, et qui vont rejoindre un régiment dans lequel ils se sont engagés.

Dans la cour intérieure de l'Hôtel-de-Ville, on démontrait hier le mécanisme de la mitrailleuse, moyennant 25 centimes, pour l'achat d'engins du même genre.

Chez une femme arrêtée hier pour vol, on a trouvé une foule d'objets de toutes natures, produit de vingt-deux autres vols dont elle n'était nullement soupçonnée.

Il y aurait de quoi former tout un bazar.

On assure que parmi les prisonniers prussiens qui ont passé à Lyon, se trouvait un comte de Bismark, colonel de cuirassiers, et parent du célèbre ministre.

La messe en musique organisée par les dames patronesses du Comité de travail pour les soldats et les prisonniers, a eu lieu dimanche à l'église Saint-Bonaventure.

Un léger malentendu, qui s'est immédiatement aplani, avait fait croire que cette solennité religieuse serait retardée. Le Courrier de Lyon avait publié une note dans ce sens, et nous la lui avions empruntée.

La messe a été célébrée, et la quête a produit 1,004 fr., ainsi qu'il résulte d'un relevé que nous avons publié hier.

Nous serions désolés si quelques personnes avaient été détournées par les journaux, d'assister à la messe en musique de l'église Saint-Bonaventure, et d'apporter leur offrande à la quête. Mais il n'est jamais trop tard pour venir en aide à nos pauvres prisonniers. Qu'elles fassent comme nous, et qu'elles envoient leur souscription au comité de travail, Palais-Saint-Pierre.

Le ministre de la guerre a adressé, le 27 novembre, à M. le général directeur des fortifications, à Lyon, la lettre suivante :

Général,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez adressée le 20 de ce mois, au sujet du concours empressé que plusieurs ingénieurs vous ont donné dans l'exécution des importants travaux de défense de la place de Lyon. Quelques-uns ont dirigé des ateliers très importants.

Tous ont fait preuve d'un zèle et d'un dévouement que je me plais à constater, mais qui ne m'ont pas étonné; car partout, à Paris, dans un grand nombre de nos places fortes, et même à l'armée, les ingénieurs de l'Etat et les ingénieurs civils ont mis le plus grand empressement à venir en aide aux services de l'artillerie et du génie.

Je vous prie de témoigner la vive satisfaction que j'ai éprouvée aux ingénieurs qui vous ont secondé, et de remercier particulièrement, au nom du Gouvernement :

M. Tavernier, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées.

M. Gobin, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées,

M. Celler, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées.

M. Aguillon, ingénieur ordinaire des mines.

M. Jacquet, ingénieur des ponts-et-chaussées, et M. Micoli, ingénieur des manufactures de l'Etat, qui ont dirigé une partie des travaux de défense.

Et M. Thurninger, ingénieur ordinaire des ponts-et-chaussées.

M. Baum, ingénieur ordinaire des ponts-et-chaussées.

M. Rivoire, élève ingénieur des ponts-et-chaussées.

M. Wickersheimer, élève ingénieur des mines.

M. Descombes, élève ingénieur des manufactures de l'Etat, qui ont été adjoints aux précédents ingénieurs.

J'ai la confiance que si l'ennemi attaquaît la place de Lyon, vous retrouveriez prêts à vous prêter le même concours dans la défense les ingénieurs sus-nommés.

J'adresse à mes collègues des travaux publics et des finances des extraits de la présente dépêche.

Recevez, général, l'assurance ma considération distinguée.

Le ministre de l'Intérieur et de la Guerre,

L. GAMBETTA.

Plusieurs centaines de prisonniers français, qui se sont échappés pendant la traversée de Metz en Allemagne, sont arrivés à Lyon après avoir traversé les lignes prussiennes sous des déguisements.

Ils sont logés à la caserne de la Part-Dieu, où on s'occupe de les réorganiser.

La brigade des Eclaireurs républicains du Rhône, composée d'hommes énergiques et résolus, est prête à se mettre en marche sous quelques jours. Elle recevra encore 500 engagements pour la durée de la guerre.

S'adresser, 58, rue du Cardinal-Fesch, à l'institution des Chartreux.

POUR NOS PRISONNIERS

Aux archevêques, évêques, pasteurs protestants, rabbins israélites français.

Le garde des sceaux, ministre de la justice, représentant par délégation le ministre des cultes.

Prêtres catholiques, pasteurs protestants, je viens vous demander d'organiser dans vos églises, dans vos temples, à l'heure où ils s'ouvrent à la prière publique, des quêtes patriotiques, dont le bienfait se répandra sur nos soldats prisonniers de la Prusse.

Loin du sol natal, sous un climat humide et froid, livrés sans vêtements suffisants à toutes les rigueurs de l'hiver, subissant les tortures de l'exil et jusqu'aux tourments de la faim, voilà le sort de nos frères.

A nous de les secourir, jusqu'au jour béni où notre nouvelle armée, par d'héroïques combats, pourra les rendre à la patrie.

Notre voix, je le sais, n'aura pas besoin

d'exciter votre charité fraternelle, tous donneront : les uns à pleines mains, les autres le denier que Dieu voit avec joie tomber de la main du pauvre.

Et vous, rabbins israélites, à qui votre religion ne permet pas les quêtes d'argent dans vos jours de fête, appelez chaque vendredi, une heure avant la sainte prière, appelez au temple les enfants d'Israël.

Ainsi toutes les religions, rivalisant entre elles, accompliront à l'envi des miracles de charité.

Que les femmes, au cœur si compatissant, demandent à chacun son offrande; que les jeunes filles apprennent la plus douce des vertus en quêtant pour nos prisonniers.

Vous tous qui demandez, vous tous qui donnez, pensez avec quel sentiment de joie ils recevront ce souvenir de la patrie! Leurs immenses malheurs veulent d'immenses secours; mais vos cœurs volent au-devant du devoir, et la grande œuvre s'accomplira.

Ad. CRÉMIEUX.

Aux Préfets.

Chers collaborateurs,

Aidez-nous à l'œuvre la plus sainte, la plus française; nous avons en Prusse un nombre immense de nos braves soldats, prisonniers sans avoir été vaincus, livrés, si loin de la patrie, à toutes les privations, à l'affreuse misère. Point de vêtements chauds, point de chaussures dans un climat humide et glacé; point d'argent, pas d'approvisionnement: ils endurent dans le désastreux exil tous les tourments, même les tortures de la faim.

Dites dans votre département à nos chers concitoyens que nous les appelons au secours de nos frères, de nos enfants. Que les offrandes, se multiplient, que chacun verse son tribut patriotique.

Vous, chers compatriotes, que la fortune a favorisés, quelques dons que vous ayez déjà prodigués pour nos blessés, pour nos prisonniers, ouvrez encore les trésors de votre bienfaisance, et jetez l'or à pleines mains.

Et vous, chers compatriotes, qui ne pouvez prendre une modeste offrande que sur votre pénible labeur, venez aussi déposer votre obole, témoignage de vos généreux sentiments.

Nous vous prions, chers collaborateurs, de fonder des comités sur tous les points de votre département qu'il vous conviendra de choisir; adressez-vous aux femmes toujours prêtes pour les œuvres de bienfaisance. Que les fonds soient versés ensuite chez le trésorier-payeur général, qui vous fera savoir le montant des sommes reçues par lui et dont nous fixerons la destination.

Tours, 27 novembre 1870.

Signé : Ad. CRÉMIEUX, L. GAMBETTA, GLAIS-BIZOIN, L. FOURICHON.

Chacun des membres de la délégation de Tours a souscrit pour 1,000 francs.

L'impulsion donnée aux souscriptions en faveur de nos prisonniers par le gouvernement, est d'autant plus nécessaire, que nos malheureux soldats meurent littéralement de faim. Cela résulte, non-seulement des lettres particulières, des récits de voyageurs, mais encore d'un document officiel.

M. de Bismark, avec sa bonne foi habituelle, ayant travesti les faits et prétendu que des prisonniers prussiens étaient maltraités à Moulins (Allier), le gouvernement a fait une enquête, et il a démontré — par des documents signés de tous les prisonniers, — que M. de Bismark avait menti, selon son habitude.

Nous relevons dans le rapport publié par M. Chaudordy, au nom du Gouvernement, les comparaisons suivantes :

» En France, les soldats et les sous-officiers des armées allemandes reçoivent, par jour, et indépendamment des allocations de vivres, une somme de 0,07 c. 40; ils peuvent travailler chez les particuliers, et dans ce cas, ils touchent environ 0 fr. 40 c. par jour.

» En Allemagne, nos soldats ne reçoivent aucune solde, et ils en sont réduits, a écrit récemment lord Loftus, « à vendre leurs médailles pour se procurer de petits adoucissements qui, dans leur situation, sont presque nécessaires à la vie, le tabac notamment. »

» Les officiers supérieurs prisonniers en Allemagne, reçoivent mensuellement 12 thalers, et les officiers supérieurs et généraux 25 thalers.

» En France, au contraire, nous donnons aux officiers prisonniers :

- » Aux généraux de division 333 francs.
 - » Aux généraux de brigade 250 francs.
 - » Aux officiers supérieurs 200 francs.
 - » Aux officiers subalternes 100 francs.
- » Enfin les secours qui leur sont adressés par leurs familles leur sont toujours fidèlement remis. »

LES UHLANS CENTAURES

Nous extrayons d'une relation publiée par un avocat franc-tireur, dans le *Moniteur universel*, le curieux passage suivant, qui fait connaître une ruse prussienne non révélée encore, et qui montre les services rendus au pays par les francs-tireurs :

C'est à Senoncourt que j'ai tiré mon premier coup de feu.

Vingt-cinq beaux uhlands suivaient la route de La Fère, lance droite, Pœil et Poreille au guet. Belle lance, longue comme un jour sans pain, pointue comme le nez d'un huissier, légère comme Mme de Metternich. L'un de mes compagnons des francs-tireurs St-Quentinois, dont la cuisse a eu l'honneur d'un contact interne avec l'un de ces bistouris, assure que ça entre comme dans du beurre. Invention recommandable.

Donc, nous étions à plat ventre derrière la haie du cimetière; ils sont passés sans nous voir, et quand le dernier d'entre eux eut tourné le dos : Rrran : comme disait l'illustre Canrobert.

Huit sont tombés, ou plutôt ne sont pas tombés, car les malins sont attachés à leur selle par les jambes et la ceinture, de sorte que leur cheval les emporte morts ou vivants au triple galop. Ceux-ci se sont dispersés sous notre fusillade, comme une volée de perdrix, et, si l'un des chevaux n'avait pas été atteint, nous aurions pu croire que nous avions fait chou-blanc sur toute la ligne.

C'est la capture de notre homme qui nous a expliqué tout le mystère de la chose.

Je ne veux pas vous traîner à ma suite dans la série de mes aventures. Si je vous faisais patauger avec moi dans les marais de la Somme et dans les champs détrempés, vous seriez bientôt presque aussi crottés que moi. Je vous résumerai tout à l'heure, en substance, le résultat de nos expéditions.

Deux mots seulement de notre dernière affaire, la plus chaude de toutes. C'était à Ropy, presque au milieu du triangle formé par Ham, La Fère et Saint-Quentin. Nous étions en nombre. Les villageois (qui sont braves dans ce pays-là) vinrent nous avertir que des colonnes de cavalerie arrivaient par plusieurs routes. Nous avons été signalés, et vous savez que les francs-tireurs ont le privilège d'exciter la colère de MM. les Prussiens. Impossible de s'esquiver.

Il y avait sur la route, à l'entrée du village, une filature inactive et un grand jardin bordé d'une haie assez épaisse. Notre parti fut vite pris. La moitié de notre détachement envahit l'usine et se posta à toutes les ouvertures des différents étages; le reste, dont j'étais, sauta dans le jardin et s'embusqua derrière la haie.

Les trois détachements de uhlands (ils étaient trois formant un total d'environ 300 cavaliers) firent leur jonction sur la route et vinrent défiler devant nous. Ils causaient, se transmettant, sans doute, leurs observations respectives et leur déception à notre égard.

Quand ils furent bien en flanc, un feu roulant leur arriva à l'improviste et les mit en pleine déroute. Les officiers firent des efforts inouïs et parvinrent à les ramener. Nouvelle décharge. Nouveau désordre. Nouveaux efforts des officiers qui hurlaient comme des diables et frappaient les soldats qui voulaient fuir. Seconde attaque à coups de lance et de pistolets. Troisième décharge. Cette fois, ils démarèrent au galop et pour de bon, pendant que, descendus sur la route, nous leur tirions dans le dos.

Quelques-uns restèrent sur le carreau, leurs montures ayant été atteintes.

Les paysans dont plusieurs étaient venus nous rejoindre avec leur fusil, nous dirent qu'ils avaient compté soixante-deux morts ou blessés que leurs chevaux emportaient bras ballants et tête pendante, sans parler de ceux qu'ils n'avaient pas pu voir au milieu de l'escadron fuyant ventre à terre.

Le tir du chassepot est extrêmement meurtrier à bout portant; nous avons tiré chacun une demi-douzaine de cartouches et nous étions quatre-vingts. Rien de tel que des échauffourées de ce genre pour démoraliser l'ennemi, et déguster les uhlands des expéditions pillardes. Or, nous ne nous occupons guère qu'à cela, chaque jour que Dieu fait. Supposez qu'au bas chiffre, il y ait en ce moment en France 40,000 francs-tireurs, et jugez du dégât. En quinze jours, un corps d'armée disparaît en détail, fondu, évaporé, évanoui.

Comprenez-vous maintenant la haine que le Prussien a vouée aux francs-tireurs.

NOUVELLES GÉNÉRALES

Le *Moniteur* publie la nouvelle suivante, dont nous lui laissons toute la responsabilité :

Il y a quelques jours, un soldat bavarois aurait tiré un coup de feu sur le roi de Prusse, tandis que ce souverain parcourait en voiture la route de Louveciennes à Versailles.

Le roi n'aurait pas été atteint. Le soldat a été fusillé.

Nous sommes heureux, dit la *France*, de pouvoir donner aujourd'hui un complet démenti à la triste rumeur qui était arrivée à nos confrères d'Angers, touchant M. de Charette.

Dans l'après-midi de vendredi, l'intrépide commandant des zouaves pontificaux était sain et sauf au milieu de ses compagnons d'armes.

Le *Petit Journal*, édition de Caen, publie l'avis suivant en tête de ses colonnes :

« Nous prions tous nos confrères de la presse de vouloir bien reproduire la note suivante :

« M. Léon Plée, notre éminent et bien cher confrère du *Siècle*, est sans nouvelles de son fils Ernest Plée, sous-lieutenant au 12^e de ligne, fait prisonnier à la capitulation de Metz.

« Prière de faire passer au *Petit Journal*, à Caen, tous les renseignements au sujet de cet officier. »

LES PRISONNIERS FRANÇAIS EN ALLEMAGNE

(Voir le numéro d'hier.)

NEUSTADT

Cavalerie : M. l'officier Honnau.

NEUWIED

2^e grenadiers : MM. les chefs de bataillon Lucas, Martin et Barbes-Descroisettes.

3^e grenadiers : MM. les chefs de bataillon de la Tourneuve et Gadilhe.

M. le capitaine d'état-major Delannoy.

M. le vétérinaire en chef Goux et M. le vétérinaire Liautard, attachés au grand quartier général.

MM. les adjoints à l'intendance Faure et Prioul.

M. le chef d'escadron Chennevière.

M. le capitaine d'état-major Pagens.

1^{er} voltigeurs de la garde : M. le chef de bataillon Gaspard Michel.

19^e régiment de ligne : M. le colonel Dusan.

M. le chef de bataillon Gasselien.

18^e bataillon de chasseurs à pied : M. le chef de bataillon Delavaux.

NIEDERLAHNSTEIN

19^e régiment de ligne : M. le lieutenant Fèbvre.

41^e régiment de ligne : M. le capitaine Tabouret.

51^e régiment de ligne : M. le lieutenant Avril.

71^e régiment de ligne : M. le capitaine Tournai.

85^e régiment de ligne : MM. les capitaines Rondeau, Hausser, Speltz et Martin.

MM. les lieutenants Courtois, Le Renard, Ledtenarde et Courton.

90^e régiment de ligne : MM. les capitaines Chadeyson et Gilardin.

M. le lieutenant Simonin.

M. le lieutenant Roux.

3^e compagnie d'artificiers : M. le lieutenant Silvestre.

1^{er} d'artillerie : M. le lieutenant Duprez.

4^e id. : M. le lieutenant Garién.

M. le sous-lieutenant Lottin.

M. le vétérinaire Grégoire.
5^e id. : M. le lieutenant Genreau.
1^{er} train d'artillerie : MM. les capitaines Bouvard et Syrugues.
2^e régiment du train des équipages militaires : M. le sous-lieutenant Menu.
3^e régiment : MM. les sous-lieutenants Frémery et Gillot.

PADERBORN.

INFANTERIE.

1^{er} grenadiers : M. le capitaine Vuillet.
SPANDAU (Prusse).
36^e régiment de ligne : M. le colonel Krien.

M. le capitaine Thuillier.
54^e régiment de ligne : M. le capitaine Louis Hackspill.

9^e régiment de cuirassiers : M. le commandant Pimont de Honville.

M. le capitaine Rubat.

M. le lieutenant Boluot.

78^e de ligne : M. le sous-lieutenant Descamps.

32^e régiment de ligne : M. le lieutenant Isoard.

8^e régiment de dragons : M. le sous-lieutenant Gasset.

6^e régiment de dragons : M. le sous-lieutenant Moinet.

3^e tirailleurs algériens : M. le sous-lieutenant Boularès-ben-Taillie.

2^e id. : M. le sous-lieutenant Bel-Cassem.

3^e id. : M. le sous-lieutenant Ben-Taïeb-ben-Yaya.

99^e régiment de ligne : M. le chef de musique Borel.

45^e régiment de ligne : M. le chef de musique Boymond.

32^e de ligne : MM. les chefs de musique Parnette et le lieutenant Joly.

Garde mobile : M. le sous-lieutenant de Chamisseau.

24^e de ligne : MM. les lieutenants Patorni et Labalette, à Berlin (Baracken-Lazareth, n^o 34).

STETTIN.

22^e de ligne : M. le chef de bataillon A. Gardor.

NOUVELLE CARTE

DU

DÉPARTEMENT DE LA SEINE

Et des environs de Paris, jusqu'à Versailles, avec l'enceinte fortifiée et l'indication de tous les forts, bastions et redoutes qui défendent la capitale.

TIRÉE EN QUATRE COULEURS EN CHROMOLITHOGRAPHIE.

Et dressée sur une échelle assez étendue pour reconnaître la position de tous les forts, apprécier le croisement de leurs feux et suivre, par conséquent, les opérations du siège de Paris.

EN VENTE :

A Lyon, chez EVRARD, 32, rue de Lyon (ex-impériale).

A Marseille, librairie du *Petit Journal*. Franco par la poste, 50 centimes, contre des timbres-poste.

NOUVELLE

THÉORIE DE L'INFANTERIE

D'après le règlement du 16 mars 1869, à l'usage des gardes nationales de France sédentaires et mobilisées.

COMPRENANT :

Le maniement et la charge des fusils percussion, à tabatière et chassepot.

Revue et mise en ordre par un officier d'état-major.

Loi sur la garde nationale. — Organisation des bataillons. — Ecole du soldat. — Ecole de peloton. — Pratique du tir. — Ecole des tirailleurs. — Service dans les places. — Service en campagne.

Cette théorie est indispensable aux officiers, aux sous-officiers et aux gardes nationaux.

1 vol. cartonné, prix : 1 fr. 25.

En vente à Lyon, 14, rue Confort, et 32, rue Impériale; à Marseille, 17, rue Noailles librairies du *Petit Journal*.

Pour tous les articles non signés : EVRARD.

Lyon, imp. P. Mougins-Rusand, rue Ste-Ma, 3.